

La cité-jardin de Plessis-Robinson

Autor(en): **Dormoy, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **15 (1928)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-15192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**CITÉ-JARDIN DE
PLESSIS-ROBINSON**
Payret-Dortail, Architecte

LA CITÉ-JARDIN DE PLESSIS-ROBINSON

A quelques kilomètres de Paris, à l'orée des bois Verrières, on vient d'édifier une cité-jardin d'un caractère nettement moderne. Encore à l'état embryonnaire, elle atteindra, d'ici peu, jusqu'à 70 hectares de superficie.

Orientée au sud-est, elle est protégée des trois autres côtés par des collines boisées. Ses lignes nettes, précises, semblent faire un barrage dans la vallée, et grâce aux différences de terrain, heureusement utilisées, toutes les maisons sont également ensoleillées.

Oubliant heureusement les traditions régionalistes dont nous n'avons que trop souffert jusqu'ici, M. Payret-Dortail, architecte de cette cité, a édifié de petites maisons cubiques, aux parois allégées par de grandes fenêtres. Cent douze logements sont déjà construits, soit groupés en bâtiments collectifs, soit, les plus importants, formant maisons isolées.

Les bâtiments collectifs sont au nombre de trois. L'un comporte vingt logements de trois pièces, cuisine, douche, w.-c., débarras; l'autre six logements de deux pièces et dépendances, le dernier huit logements d'une pièce et salle commune, douche, w.-c. et cuisine. Ces derniers sont réservés aux célibataires, jusqu'ici trop sacrifiés aux familles nombreuses.

Les sous-sols sont aménagés en caves et buanderies. Le dernier étage est utilisé comme séchoir.

Des doubles maisons, au nombre de six, comprenant chacune deux logements de quatre pièces et dépendances, assurent à leurs habitants plus de calme et de confort que les immeubles collectifs. Aménagées avec plus de raffinement, un plus grand souci de confort, partant d'un loyer un peu plus élevé, elles sont réservées aux intellectuels.

Bientôt seront achevés des ateliers d'artistes, avec logement de deux ou trois pièces.

Le premier lot de bâtiments a été construit en poteaux de ciment armé et remplissage de briques creuses. Les maisons actuellement en voie d'achèvement sont construites en béton de mâchefer.

Tous ces logements sont pourvus d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage central individuel. Dans les cuisines sont installés des éviers-vidoirs Garchey, permettant de jeter directement les ordures dans une cavité propre à les recevoir. Elles sont ensuite entraînées dans des fosses souterraines par une chasse d'eau alimentée par les eaux ménagères. Une fois par semaine, une voiture de vidange vide les fosses. Cette remarquable invention, malheureusement trop peu répandue, mériterait d'être appliquée partout, puisque, grâce à elle, on peut supprimer le service de voirie.

Chaque locataire a la jouissance d'un jardin de deux cent mètres environ.

Les maisons collectives sont groupées autour de la place centrale et comportent des boutiques réservées aux commerces de première utilité: boucher, boulanger, épicier. En plus des grandes fenêtres laissant largement pénétrer l'air et la lumière, elles sont pourvues de balcons-terrasses où l'on peut laisser jouer les enfants en toute sécurité. Les toits sont en terrasses, se prolongeant en corniches, ce qui est, non pas un ornement, mais un organe d'utilité.

Nous avons donc, en France, pays si traditionaliste, une cité-jardin débarrassée de toits pointus, d'escaliers extérieurs, d'auvents réputés pittoresques, mais constituée par des constructions simples, bien équilibrées, harmonieuses par leurs proportions et leur groupement.

Par la réalisation de cette œuvre importante, M. Payret-Dortail se classe parmi les architectes d'esprit classique, mais de réalisation novatrice.

Marie Dormoy.